

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-deux le 15 avril 2022, à 15 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 08 avril 2022, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

Étaient présents : ARRIVE Roland, MAINDRON Bernard, GONZALEZ Maurice, CHAINIER Bruno, TROGER Joël, LAPARLIÈRE Alain, ANNÉREAU Thierry, AUDEBERT Michel, TONNEAU Jean Marie, BIRON Cécile, MATTIAZZO Lise, ROY Pierre Noël, BLANC Jeanne, JOURDAIN Serge, PLAT Pierre, PICQ Patrick, FESTAL Emmanuel, BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, TARDY Isabelle, VALLIER Marie-Hélène, ANDRE Franck, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, FAURE Bruno, GIRAUDEAU Danielle, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, POTIER Jean Philippe, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, BRIÈRE Christel, RAVET Pierre-Jean, THIBAUT Annick, LACHAMP Barbara, CARTRON Jean Pascal, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, BOOR Pascal, SALAH Christian, FORTIER Manuella, DEBORDE Bruno, TALBOT Michel, MENNEGUERRE Philippe, SEGUIN Bernard, ROBERT Mylène, GIRAUDEAU Patrick, BOULLE Christophe, GUILLEMAIN Ghislaine, NUVET Raymond, PERONNEAU Chantal, LETOURNEAU Antony, GERVREAU Didier, REYNAL Jean, MASERO Michel, RAPITEAU Jean Michel, MIGNOT Stéphane, DUGUE Christian, BUREAU Marie-Christine, LANGLAIS Jean-Charles, MICHEAU Jackie, CHARLASSIER Hervé, BOTTON Jacky, TELINGE Sophie, VELEZ Jean-Michel, GAGNON-BABIN Julie, FRADON Jean Marie, QUANTIN Brigitte, NIVARD Laurent, CHERAT Patrick, CAPPELAÈRE Gérard, QUESSON Jacky, BERNARD Didier, MARTIAL Claude, MALANGIN Sylvie, PRÉVOT Marie Catherine, DEFOULOUNOUX David, BOURDEZEAU Laurence, ROBERT Bruno, BRUA Christiane, PAILLE Jean Marc, FEUILLET Alain, MARCHESIN Dominique, BOUCHET Jean Pierre, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, THOMAS Jean-Marc, MAILLET Claudine, PERUFFO Bernard, MARIAU Jean-Pierre, PAIN Charles, BERTRAND Marc, MAINGOT Maud, PÉRENNÈS Jacques, BONIN Lionel, AMAT Pierre, GEORGEON Raphaël.

Étaient représentés : BROSSARD Bernard par MAURET Olivier, DESSAIVRE Jean-Jacques par LYS Chantal, RAYMOND Serge par GILLIBERT André, OLLIVIER Michel par ROZAN Marie-Pierre, BORDE Pierre par FURET Henri, PERRIER Jean-François par FEDON Martial, BERTRAND Georges par COTARD Gérard, CLEMENCEAU Thierry par MICHONNEAU Michelle, QUOD Michel par MARTINEZ Marie-Bernadette, FREDERIC Daniel par CHARDAVOINE Jean-Paul, LANDREAU Bernard par BARDON Sébastien, GUEBERT Daniel par BERGIER Paul, ROUGER Christian par DISTRIQUIN Gilles, DURET Chantal par OUVREAU Marie-Paule, LEFEVRE-FARCY Didier par ROTH Pascal, PAVIE Christophe par MARTINIÈRE Jean-François, VION Michel par BRUNEAU Delphine, MOUNIER Pascal par THUBIN Yves, GERVREAU Jean Pierre par PILLET Anthony, HUILLIN Christian par RULLIER Alain, CONTE Marie-Hélène par GUILLET Gilbert, TESSONNEAU Raymond par SILVA Lino Paul, CHAUSSEREAU Joël par BERTRAND Bernard, PENAUD Cyril par GIRIBALDI Marie-Madeleine, MARCHAIS Jean Michel par LARDILLON Nelly.

Procurations : CHATELAIN Patrick à DEBORDE Bruno, CHAILLOU Philippe à BELOT Claude, MARRAUD Christine à FESTAL Emmanuel, LAVALETTE Christian à CABRI Christophe, RAYMOND Claude à ROBERT Mylène, DIEZ Elisabeth à BOULLE Christophe, BRIAUD Céline à GIRAUDEAU Patrick, MOUCHEBOEUF Julien à GUILLEMAIN Ghislaine, SUIRE Claudine à VELEZ Jean-Michel, LOPEZ Evelyne à QUESSON Jacky, DE OLIVEIRA Katia à MARTIAL Claude.

Absents excusés : POZZOBON Alain, SAUVEZIE Dominique, BADIE Vincent, CHATELAIN Patrick, RODE Michel, CHAILLOU Philippe, MARRAUD Christine, LHERMITE Karine, LAVALETTE Christian, COUÉ Jean-François, RAYMOND Claude, DIEZ Elisabeth, POUJADE Yves, BRIAUD Céline, GRUEL Marie-Françoise, MOUCHEBOEUF Julien, MORASSUTTI Nicolas, VIAUD Thierry, SUIRE Claudine, CLEMENT Gérard, YOU Agnès, BERTHELOT Patrick, AMIAUD Dominique, BONNIN Christophe, DRIBAUT Anne, MAZZOCCHI Jean François, LOPEZ Evelyne, DE OLIVEIRA Katia, EDOUARD Loïc, FOUCHÉ Guy, DUFOUR Christian, OLIVIER Fabrice, MEUGNIOT Benoît, BOURSIER Eric, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 123

Nombre de votants : 134

Nombre d'absents excusés : 35

Nombre d'absents ayant donné procuration : 11

Jeanne BLANC a été élue secrétaire.

Objet : Appel à candidatures « Approche territoriale dans les Fonds européens 2021-2027 »

Dans le cadre de la préparation des futurs programmes européens la Région, en tant qu'autorité de gestion, a décidé d'ouvrir un volet territorial dans le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), comme cela existe dans le Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER avec l'initiative LEADER) :

- Objectif 5 FEDER 2021-2027 : « Une région qui accompagne ses territoires pour répondre à leurs défis économiques, sociaux et environnementaux »
- LEADER 2023-2027 (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) : « Promouvoir l'emploi, la croissance, l'inclusion sociale et le développement local dans les zones rurales ».

La région propose aux territoires de contractualisation régionale de répondre à un appel à candidatures le 17 juin 2022 et de présenter leur stratégie de développement local qui sera mise en œuvre sous la forme d'un développement local par les acteurs locaux (groupe d'action locale).

Les programmes européens étant encore en négociation entre l'Etat, les Régions et la Commission européenne, la sélection et le déploiement des dispositifs se feront après l'approbation définitive des programmes par la Commission.

La Communauté des Communes de la Haute Saintonge est éligible ; son contrat régional 2023-2025 est en préparation. Elle pourrait être la structure porteuse de la stratégie de développement local qui se déclinerait autour des trois objectifs stratégiques ci-dessous :

- objectif 1 : valoriser le cadre de vie par une gestion équilibrée des ressources et de l'environnement
- objectif 2 : renforcer l'attractivité économique et touristique pour un territoire dynamique et innovant
- objectif 3 : renforcer la cohésion des territoires, l'attractivité résidentielle, aménager les espaces de vie

Ces objectifs sont en cohérence avec les démarches territoriales et partenariales existantes (Plan Climat Air Energie, Schéma de Cohérence Territorial et Contrat de Relance et Transition Ecologique de la Haute Saintonge en cours de mise en œuvre, mais aussi SRADDET, Pacte vert européen, stratégie nationale bas carbone, etc.).

A l'unanimité, les Conseillers communautaires autorisent le Président à :

- déposer la candidature pour la mise en œuvre de la stratégie de développement local pour les fonds européens 2021-2027 de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge, reposant sur les trois axes stratégiques suivants :
 - objectif 1 : valoriser le cadre de vie par une gestion équilibrée des ressources et de l'environnement
 - objectif 2 : renforcer l'attractivité économique et touristique pour un territoire dynamique et innovant
 - objectif 3 : renforcer la cohésion des territoires, l'attractivité résidentielle, aménager les espaces de vie
- désigner la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge, structure porteuse du prochain Groupe d'Action Locale
- signer tous les documents afférents au dépôt de candidature, dont la charte d'engagement du territoire. "

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le **21 AVR. 2022**
Le Président
Claude BELOT

Pour copie conforme
Le Président
Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex